



HAL
open science

Les emplois supérieurs en région francilienne : renforcement du centre métropolitain et essor de polarités secondaires

Ludovic Halbert

► **To cite this version:**

Ludovic Halbert. Les emplois supérieurs en région francilienne : renforcement du centre métropolitain et essor de polarités secondaires. 2002. halshs-00178848

HAL Id: halshs-00178848

<https://shs.hal.science/halshs-00178848>

Submitted on 12 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Les emplois supérieurs en région francilienne : renforcement du centre métropolitain et essor de polarités secondaires

Auteur : Ludovic Halbert

Chercheur CNRS rattaché au LATTTS (UMR 8134 : CNRS/ENPC/UMLV)

Coordonnées : ENCP-LATTTS, 6-8 Av. Blaise Pascal, 77455 Champs-sur-Marne

Tél : 01.64.15.38.39

Mail : ludovic.halbert@enpc.fr

Site web: http://latts.cnrs.fr/site/p_lattsperso.php?Id=1092

Mots-clés : emplois supérieurs, Ile-de-France, triangle centre-métropolitain, limites sdu polycentrisme

Note de l'auteur : Cet article a été rédigé en 2003 à la demande de l'IAURIF dans le cadre d'un partenariat scientifique. Il présente des résultats intermédiaires développés notamment dans ma thèse.

Face à des processus de desserrement des emplois de services au sens large, je m'interroge ici sur les recompositions intra-métropolitaines des emplois "supérieurs". L'article montre en particulier l'intensité du débordement central vers les Hauts-de-Seine et présente l'hypothèse d'un triangle centre-métropolitain qui renforce sa position face à des espaces plus périphériques qui restent en retrait, sauf pour le quadrant sud-ouest (notamment pour les fonctions de conception).

A l'intention des étudiants notamment, il manque pour une approche plus académique un état de l'art, une bibliographie, une réflexion théorique plus approfondie (réalisées dans d'autres publications dont : Halbert, L., 2004, *Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines. Interpréter la concentration des activités d'intermédiation dans la zone centrale de la région francilienne*, Thèse soutenue à l'Université Paris-1 le 09/12/2004, /s-dir. P. Beckouche. Téléchargeable ici : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00125208/fr/>).

Pour toute citation de ce travail, veuillez mentionner la version publiée :

HALBERT L, 2002, "Les emplois supérieurs : vers de nouvelles polarités?", in *Note Rapide sur le Bilan du SDRIF, IAURIF, Paris, n°305, 6 p.*

Ludovic Halbert, 1^{er} octobre 2007

Les emplois de services, tant aux particuliers qu'aux entreprises, tendent à se déconcentrer dans les espaces périphériques de la région métropolitaine, concourant ainsi à la mise en place progressive d'une organisation économique plus polycentrique en Ile-de-France. Cependant, le départ des emplois vers des pôles secondaires, notamment en grande couronne (villes nouvelles, Roissy, plateau de Saclay) n'est pas synonyme d'affaiblissement du centre métropolitain. Au contraire, les emplois supérieurs du système productif, qui comptent pour près de 70% du solde de variation des emplois entre 1982 et 1999, demeurent principalement dans un triangle Paris ouest – La Défense – Boulogne. Deux logiques spatiales différenciées s'individualisent tout de même entre, d'un côté, les emplois supérieurs de direction et de services aux entreprises qui se concentrent dans le cœur métropolitain et, de l'autre, les emplois supérieurs plus opérationnels comme la recherche-développement ou l'ingénierie qui se déploient aussi dans quelques pôles et axes plus éloignés (Roissy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Massy-Saclay).

1) Polycentrisme et emplois supérieurs : les préconisations du SDRIF

Du principe du polycentrisme ...

Affirmé comme l'un des objectifs majeurs du SDRIF de 1994, le principe du polycentrisme¹ visait non seulement à réduire le développement en tâche d'huile de l'agglomération parisienne mais aussi à corriger les déséquilibres spatiaux chroniques de la région. C'est ainsi que ce *principe d'aménagement* – sur lequel un débat théorique est toujours nécessaire – fut préconisé pour le peuplement mais aussi pour la répartition de l'emploi.

... à son application

Cependant, une fois cette position affirmée (et non pas démontrée), le document s'arrête à

¹ Le polycentrisme est un des postulats fondateurs du SDRIF de 1994. Héritée des Schémas directeurs antérieurs, la justification théorique de ce qui ne restera jamais qu'un "principe d'aménagement" n'est pas développée. La discussion sur la nécessité d'un aménagement polycentrique est toujours d'actualité en Île-de-France et plus généralement dans toutes les grandes métropoles mondiales.

la définition de taux d'emploi départementaux à atteindre sans proposer de politiques qualitatives différenciées selon la nature des activités économiques. C'est ainsi que les emplois supérieurs, emplois que l'on pourrait croire cruciaux dans la constitution de pôles économiques, ne sont pas l'objet d'une réflexion spécifique. A peine trouve-t-on dans la dernière partie du document quelques allusions ponctuelles à ces emplois lors de l'évocation des cinq pôles d'envergure européenne.

2) Des emplois supérieurs concentrés

Définir les emplois supérieurs

L'étude des emplois supérieurs s'appuie sur l'application au recensement de la population (Insee, exploitation au quart) de la grille de l'équipe STRATES (1993) réactualisée (prise en compte du passage de la nomenclature NAP à la NAF entre les recensements de 1990 et 1999). Cette grille croise les catégories socioprofessionnelles, les fonctions économiques et les sphères d'activités. Sont retenus comme emplois supérieurs ceux répondant aux critères suivants :

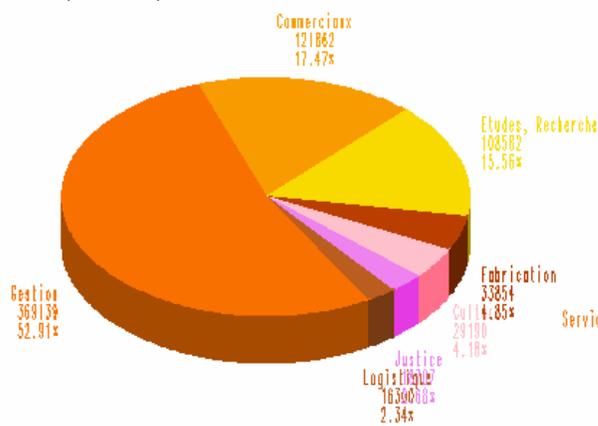
- catégorie socioprofessionnelle des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures,
- fonctions de justice, culture, recherche, gestion, commercialisation, ingénierie et logistique,
- sphères d'activités de production (industrie, bâtiment, agriculture) et de circulation/intermédiation (services aux entreprises, direction, commerce inter-industriel, finances, banque-assurance, transports et télécoms).

Selon cette définition, près de 700 000 emplois supérieurs sont recensés en 1999 dans la région francilienne, soit près de 15% de l'emploi total. D'un point de vue sectoriel, les services économiques dominant (commerce de gros, sièges sociaux, services aux entreprises) avec plus de 50 % du total, loin devant l'industrie (20%), les activités de finances et de banque-assurance (12,4%) et les transports et télécoms (11 %). En terme de ventilation fonctionnelle, la gestion est la plus importante (53 %) devant les fonctions commerciales et de recherche-développement (respectivement 17,5 et 15,6 %). Les fonctions de logistique, fabrication, culture et justice ne dépassent pas respectivement 5% du total régional.

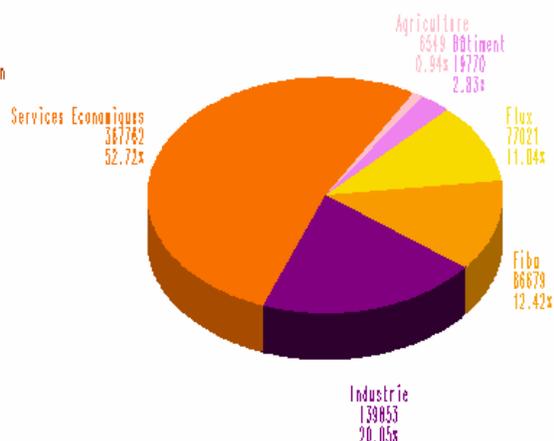
Emplois supérieurs

en région francilienne en 1999

Répartition par fonctions :



Répartition par sphères d'activités :



L. HALBERT (AURIF/LADYSS) SOURCES: INSEE R.G.P. 1999 / I.G.N.

Des emplois supérieurs concentrés

Contrairement à l'emploi total où Paris et ses deux couronnes comptabilisent environ un tiers du total chacun, les emplois supérieurs sont encore fortement dominés par le centre de l'agglomération. La capitale compte 240 000 emplois supérieurs et la petite couronne 284 000 soit respectivement 35 et 41 % du total régional. La grande couronne affiche un retard avec seulement 24 % soit 9 points de moins que son poids dans l'emploi total régional. Le premier constat est donc que les emplois supérieurs ont une localisation encore très centrale rappelant l'existence d'un gradient centre – périphérie toujours bien réel.

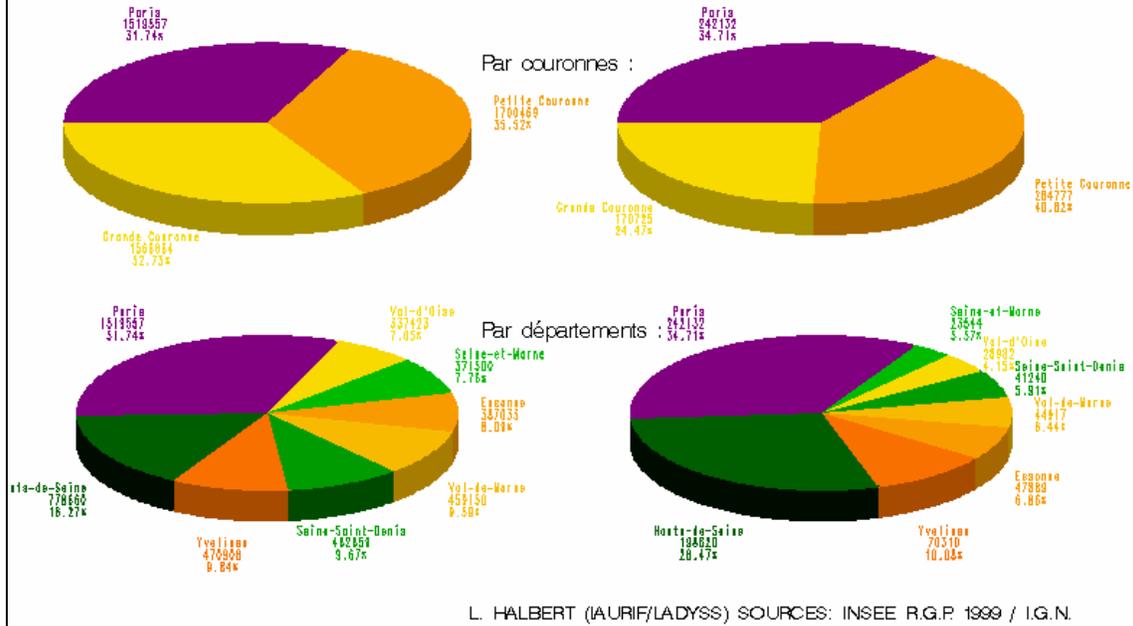
L'analyse départementale montre, outre le poids dominant de Paris, l'importance des

Hauts-de-Seine qui compte plus de 28 % du total régional soit presque 200 000 emplois supérieurs. Viennent ensuite les Yvelines avec 10 % de ces emplois, ce qui représente tout de même le double des valeurs des départements suivants. Comparée à la répartition départementale de l'emploi total, ces résultats affirment la sur-représentation relative de Paris et des Hauts-de-Seine. Surtout, la dissymétrie est-ouest est confirmée en raison du poids des Hauts-de-Seine et des Yvelines qui comptent à eux deux 60% des emplois supérieurs hors Paris alors que leur part n'est que de 38 % de l'emploi total hors Paris. En contrepartie, le département de la Seine-Saint-Denis est sous-représenté (moins de 6 % des emplois supérieurs contre presque 10 % de l'emploi total régional).

Emplois totaux et emplois supérieurs en région francilienne en 1999

Tous emplois :
Total régional : 4,8 millions d'emplois

Emplois supérieurs :
Total régional : 697 000 emplois



Les pôles d'emplois supérieurs métropolitains

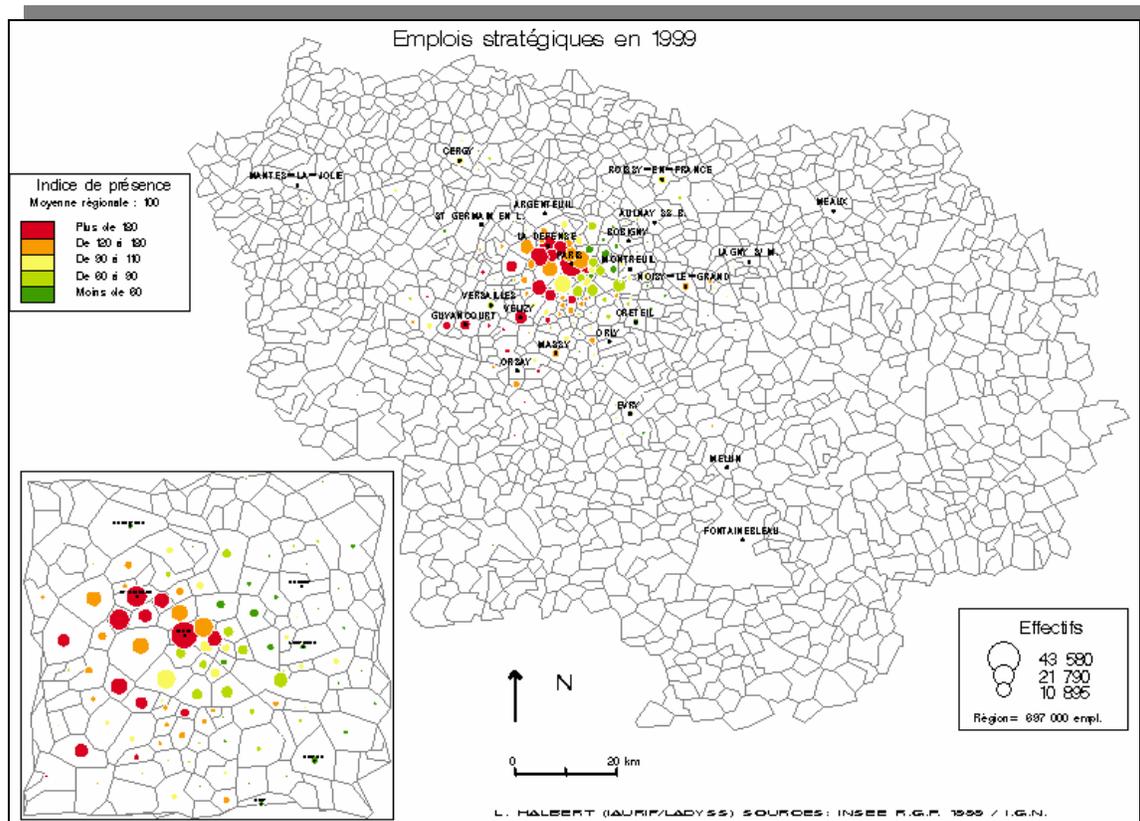
La cartographie communale des emplois supérieurs atteste d'emblée de leur caractère métropolitain puisqu'ils restent principalement regroupés dans la capitale et dans certaines communes limitrophes. Hormis quelques extensions ponctuelles dans le sud-ouest de l'agglomération, la majorité des emplois se cristallisent dans les communes à la rencontre entre Paris et les Hauts-de-Seine. Des villes éloignées comme Meaux, Mantes la jolie ou Melun ne possèdent pas d'emplois supérieurs.

Dans le détail, trois pôles centraux contigus possèdent plus de la moitié des ces emplois : Paris ouest d'un côté, avec les 2^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 17^{ème} arrondissements, La Défense d'un autre (Puteaux, Courbevoie, Nanterre, élargi à Suresnes et Rueil-Malmaison) d'ailleurs reliée à la capitale par Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, et enfin Boulogne-Issy-les-Moulineaux, prolongeant les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Ces trois pôles dessinent un triangle qui constitue le cœur décisionnel de la métropole. *A contrario*, la partie orientale de la capitale ainsi que les communes voisines du nord (Saint-Denis par exemple) et de l'ouest ne possèdent en 1999

que peu d'emplois supérieurs à la fois en valeur absolue et en terme relatif (la couleur verte sur la carte représentant un indice de spécialisation² faible).

En grande couronne, les pôles et axes secondaires sont peu nombreux. Ce n'est que timidement que Cergy, Roissy et Noisy-le-Grand attestent d'une présence d'ailleurs très limitée des emplois supérieurs. Seul le sud-ouest de la région métropolitaine capte ce type d'emplois. C'est surtout vrai de l'axe Vélizy-Villacoublay/Saint-Quentin-en-Yvelines et, à moindre échelle, de l'axe Massy-plateau de Saclay dont les poids respectifs s'expliquent par l'importance des activités des hautes technologies.

² Indice de spécialisation régionale (ou indice de présence): part des emplois supérieurs dans la commune / part des emplois supérieurs de la région, avec une moyenne régionale à 100.



3) Desserrement des emplois supérieurs ou renforcement du centre ?

1982-1999 : Une croissance soutenue

Entre 1982 et 1999, les emplois supérieurs ont connu une croissance forte puisque la région passe d'environ 450 000 emplois supérieurs à près de 700 000, soit une progression de plus de 50%. Il convient tout de même de différencier les deux périodes intercensitaires : entre 1982 et 1990, la région gagne près de 180 000 emplois (+ 40 %) alors qu'entre 1990 et 1999, affectée par le ralentissement de la croissance de l'emploi, elle n'augmente que de 80 000 emplois supérieurs (+12 %).

La croissance spectaculaire de ces emplois en moins de vingt ans est à rapprocher des seulement 360 000 emplois gagnés au total par la région (+ 8 %). Les emplois supérieurs ont ainsi assuré près de 70 % du solde de variation totale de l'emploi entre 1982 et 1999, passant

de 10 % de l'emploi régional en 1982 à près de 15 % en 1999.

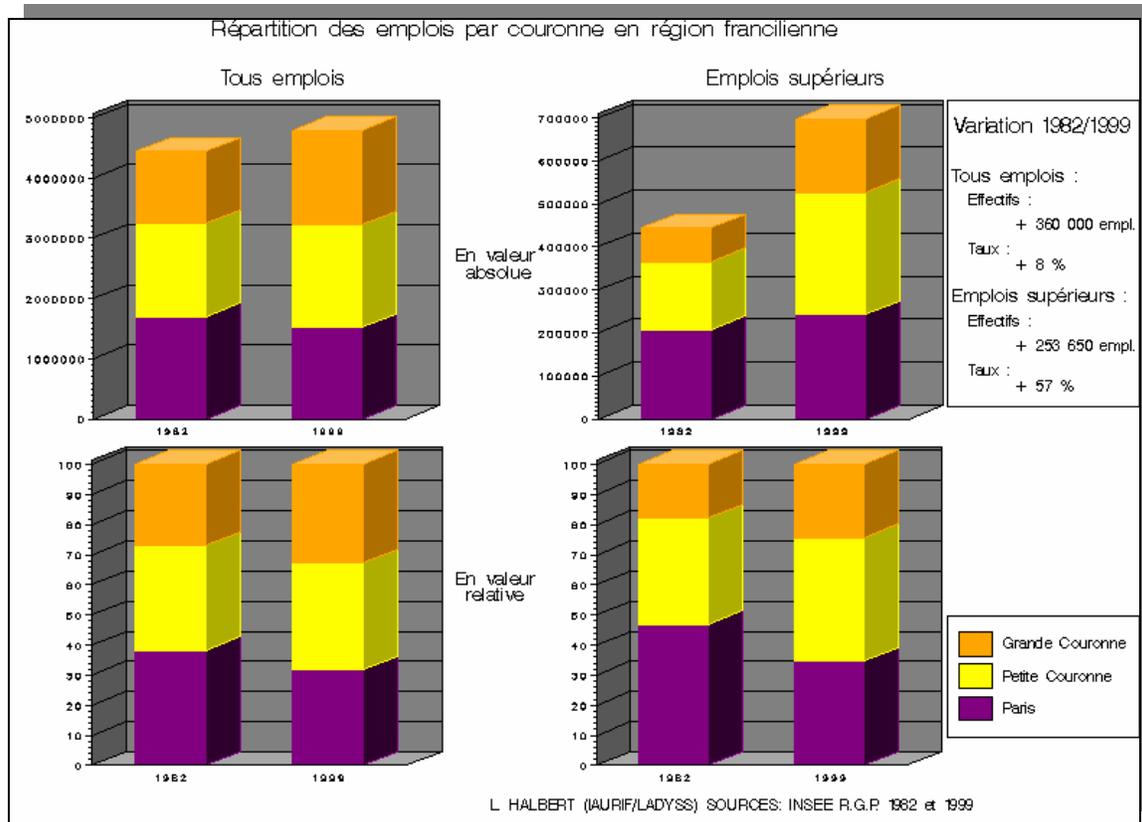
Un déclin relatif de Paris au profit des deux couronnes ?

Tout comme la petite et la grande couronne qui gagnent respectivement 127 000 et 91 000 emplois supérieurs (+ 80 % et + 115%), Paris a bénéficié de cette croissance enregistrant une hausse de 40 000 emplois supérieurs (+ 17 %) alors que, dans le même temps, son poids dans l'emploi total régional diminuait (- 13 %). En valeur relative, la capitale baisse toutefois passant de 47 % des emplois supérieurs régionaux à 34 %, ce qui témoigne d'un certain desserrement des emplois supérieurs au profit des autres espaces. Remarquons que ce déclin relatif de Paris ne se fait pas uniquement au profit de la grande couronne comme c'est le cas avec l'emploi total régional, mais qu'il est redistribué à part presque égale entre la petite et la grande couronne qui gagnent respectivement 6 et 7 points.

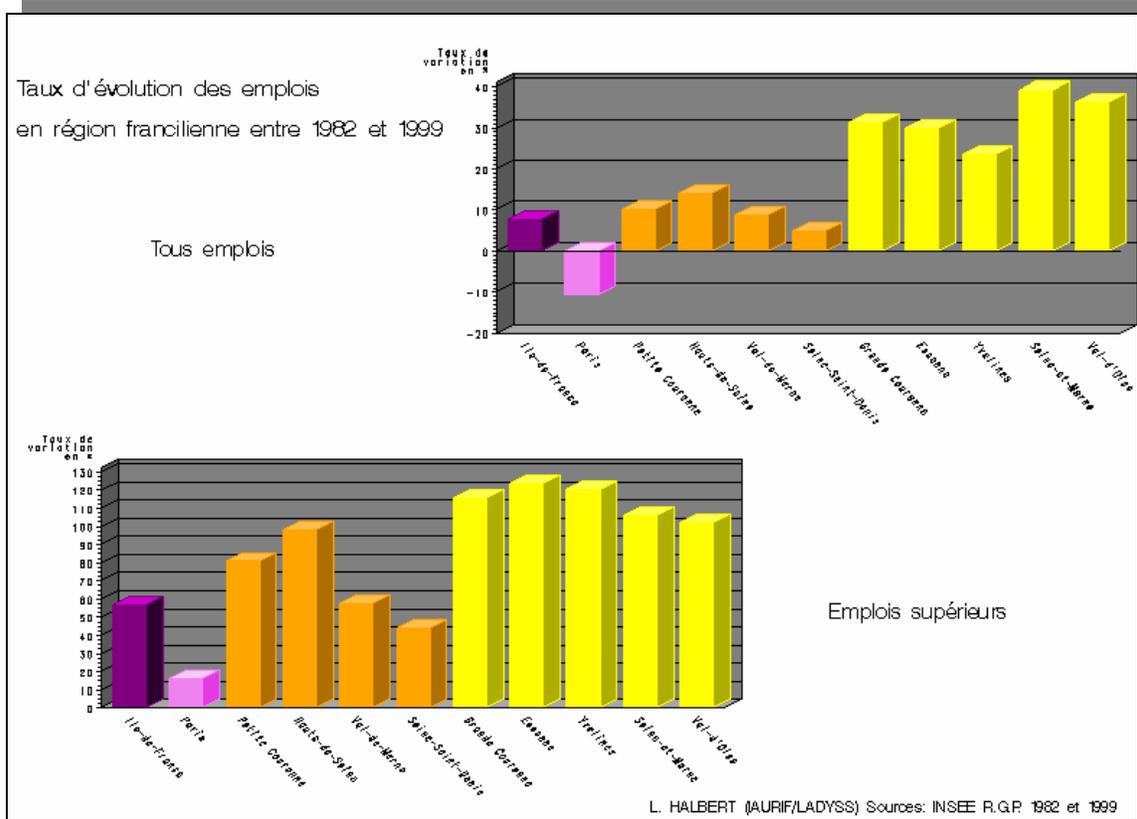
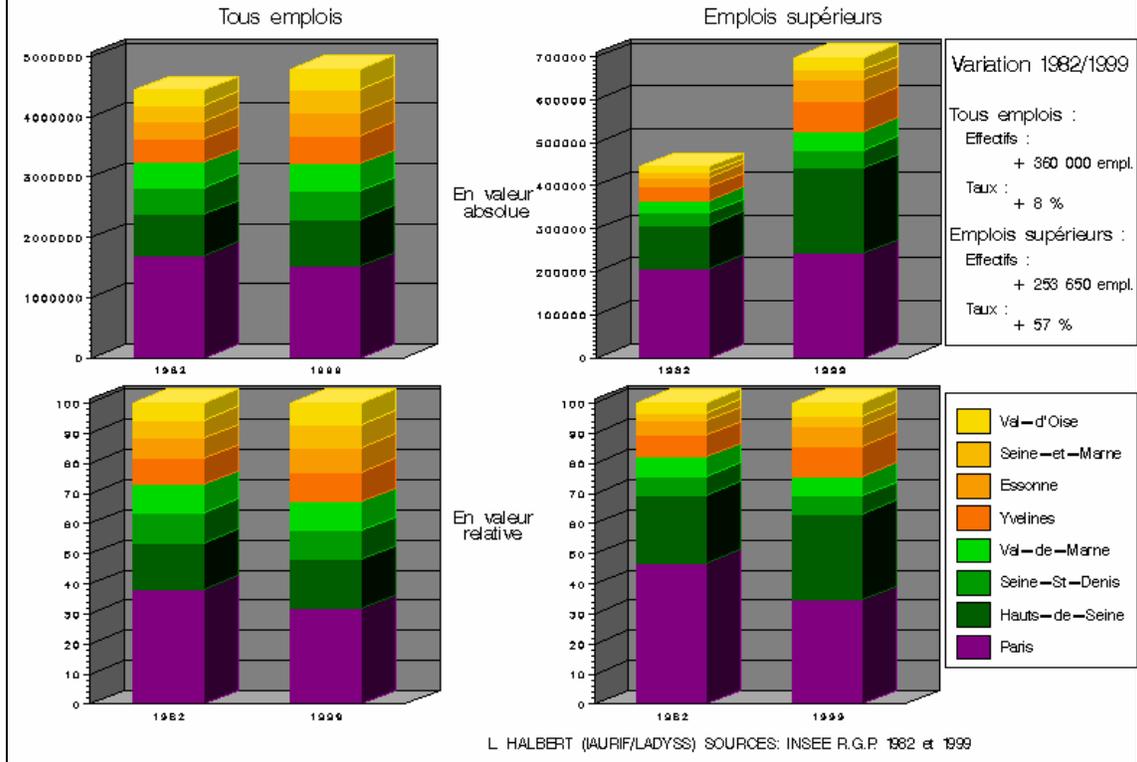
Un transfert vers l'Ouest

Quels sont les départements qui bénéficient le plus de la croissance des emplois supérieurs entre 1982 et 1999? Si, hormis Paris, tous les départements augmentent d'au moins 45 % sur la période, les taux de croissance restent différenciés. Alors que pour l'emploi dans son ensemble, trois groupes se distinguent avec Paris qui perd des emplois, les départements de la petite couronne autour de + 10 % et ceux de la grande dépassant + 30 %, la situation est moins nette pour les emplois supérieurs. Certes la capitale s'individualise toujours par sa croissance relativement faible face aux autres départements. Cependant, la

logique d'opposition entre les deux couronnes n'est plus valable. Trois groupes distincts apparaissent alors : l'un avec un taux de croissance très élevé autour de + 120 % (Yvelines et Essonne), un autre dont le taux avoisine + 100 % (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Val-d'Oise) et enfin, un dernier à la croissance limitée autour de + 50 % (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, tous les deux appartenant à la petite couronne). En tenant compte du poids des effectifs, la période 1982-1999 se caractérise par un transfert des emplois supérieurs de Paris vers les Hauts-de-Seine et les Yvelines. En d'autres termes, le déséquilibre chronique est-ouest s'est intensifié pour les emplois supérieurs du système productif.



Répartition des emplois par départements en région francilienne



Diffusion des emplois supérieurs : extension du centre traditionnel et essor de polarités secondaires

On calcule le coefficient de concentration³ pour mesurer la transformation de la répartition communale des emplois supérieurs. En 1999, celui de la population est de 55, celui de l'emploi total régional de 88 et celui des emplois supérieurs de 171, ce qui signifie que les emplois supérieurs sont plus concentrés que l'emploi total, qui l'est lui-même plus que le peuplement. Or, entre 1982 et 1999, de même que pour la population et l'emploi en général, les emplois supérieurs voient leur coefficient de concentration baisser (il était de 253 en 1982). Ceci signifie donc qu'il y a une redistribution des emplois supérieurs vers un plus grand nombre de communes. La question ouverte alors est celle de la nature de cette diffusion des emplois supérieurs. Est-ce le signe du déclin du centre au profit des espaces périphériques éloignés ou bien de l'extension de celui-ci ?

La cartographie de l'évolution des emplois supérieurs entre 1982 et 1999 montre deux tendances complémentaires et hiérarchisées. Tout d'abord, en masse, les espaces le plus affectés par la croissance des emplois supérieurs sont les deux pôles de La Défense (relayés par Levallois-Perret et Reuil-Malmaison) et de Boulogne-Issy-les-Moulineaux. Si Paris continue de croître, le rythme de la capitale est tout de même ralenti. Par conséquent, la déconcentration des emplois supérieurs bénéficie surtout à ces deux pôles des Hauts-de-Seine.

Ce n'est que dans un deuxième temps que des pôles et des axes secondaires de croissance peuvent être isolés. Le secteur sud-ouest de la métropole parisienne est le premier d'entre eux : Saint-Quentin-en-Yvelines avec le techno-centre Renault par exemple, mais aussi Vélizy-Villacoublay et l'axe Massy-Saclay connaissent une croissance importante tant en masse qu'en taux de variation (très souvent supérieur à + 300 %). Trois autres pôles plus restreints s'individualisent en grande couronne Cergy, Roissy et Marne la Vallée (Noisy-le-Grand principalement).

³ Coefficient de concentration ou coefficient de Herfindahl = somme des parts communales élevées au carré. Plus le coefficient est fort, plus la concentration est grande. Un coefficient élevé indique que quelques communes regroupent beaucoup d'emplois supérieurs.

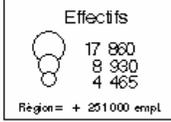
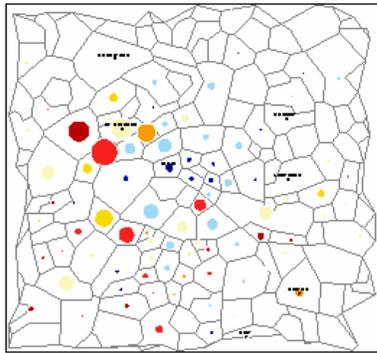
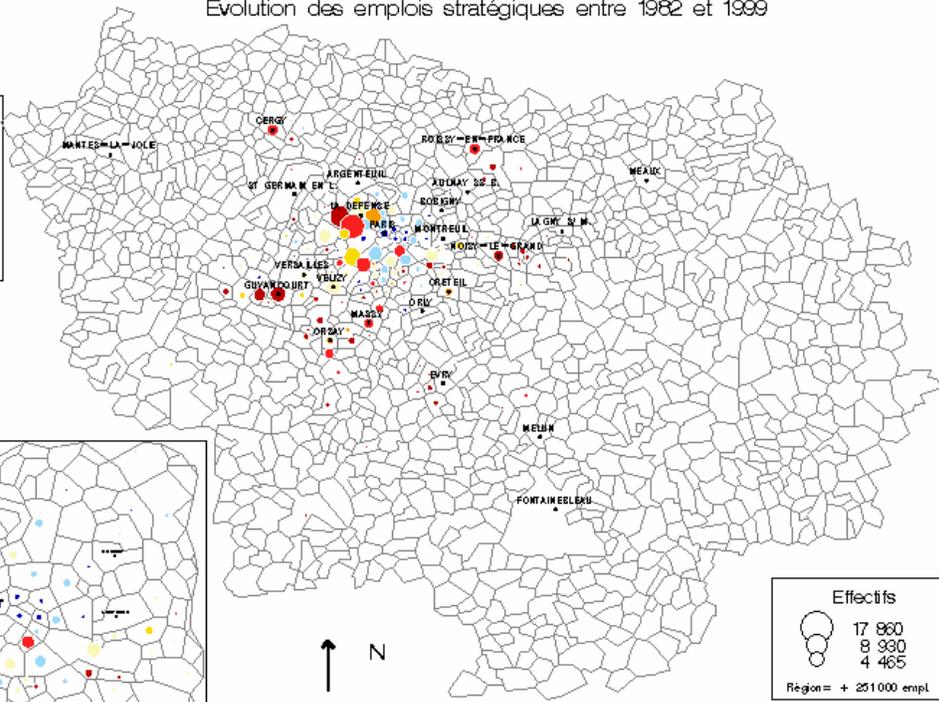
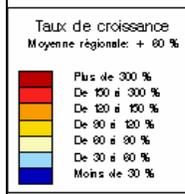
Vers une spécialisation de l'espace régional ?

La lecture détaillée de la répartition des emplois supérieurs laisse apparaître deux logiques spatiales différenciées. D'un côté l'ensemble des activités et fonctions de direction et de services aux entreprises restent localisées dans le "triangle" central. C'est ainsi que les emplois de services économiques se situent presque exclusivement entre Paris ouest, La Défense et Boulogne – Issy-les-Moulineaux. Au contraire, les activités et fonctions plus opérationnelles se localisent à proximité des centres de production qui sont pour une part en grande couronne. Il en va ainsi des activités des transports avec Roissy ou de la fonction recherche-Développement dans le quart sud-ouest de la métropole. Il existerait donc un relatif partage des emplois supérieurs entre services aux entreprises centraux et activités opérationnelles plus périphériques, ces dernières étant elles-mêmes différenciées entre un quart sud-ouest (quadrant des hautes technologies) et des pôles isolés (activités aval à la production comme la logistique ou le commerce inter-industriel).

En conclusion, la géographie des emplois supérieurs montrent les limites des préconisations du SDRIF. Les grands déséquilibres spatiaux chroniques de l'Île-de-France se sont maintenus, voire intensifiés tant en terme d'opposition est-ouest en petite couronne qu'entre le centre et la périphérie à l'échelle régionale. L'essor de polarités secondaires reste dans ce contexte une tendance moins forte que l'extension et le renforcement du "triangle" métropolitain.

Il semble désormais nécessaire, dans le cadre d'un document stratégique, d'accorder une plus grande place aux emplois à forte valeur ajoutée pour remplir l'objectif affiché d'un polycentrisme économique réel, si tant est – et cela reste encore à prouver – que ce principe d'aménagement est le plus efficace pour l'avenir de la région francilienne.

Evolution des emplois stratégiques entre 1982 et 1999



L. HALBERT (IAURIF/LADYSS) SOURCES: INSEE P.G.P. 1982 et 1999 / I.G.N.